

2 0 2 1

Rapport d'activité

du Syndicat Intercommunal Rhodanien de
Collecte et Traitement des Ordures
Ménagères

6, ZA les Payots
26140 Andancette
04 75 03 87 87
<http://www.sirctom.fr>
www.facebook.com/SIRCTOM

Le Mot de la Présidente

Un rapport d'activité permet de présenter une synthèse des services rendus aux usagers par secteur d'activité en présentant succinctement les services du syndicat, les moyens humains et techniques dont il dispose. Mais plus qu'une obligation à laquelle toute collectivité doit se conformer, ce rapport témoigne également de la volonté du syndicat de sensibiliser au monde des déchets.

Le fonctionnement du syndicat, son travail, ses moyens ou encore la quantité de déchets collectés - et ainsi produits, l'essentiel est présenté dans ce document. Ce dernier comporte également une synthèse financière de l'année achevée.

Parce que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit, le rapport passe également en revue les actions de sensibilisation menée en 2021. Le SIRCTOM s'efforce de rendre le meilleur service à la population tout en promouvant la réduction des déchets, avec les moyens dont il dispose.

Ce document est communicable à toute personne souhaitant le consulter et transmis pour information à l'ensemble des partenaires institutionnels du syndicat.

Vous en souhaitant une bonne lecture,

La présidente du SIRCTOM

Laurence Pérez

Sommaire

SOMMAIRE	page 3
I – TERRITOIRE	page 4-5
II – COMPETENCES	page 6
III – FONCTIONNEMENT	
III.1 Conseil syndical	page 7-8
III.2 Bureau syndical	page 9
III.3 Exécutif	page 9
III.4 Délégués au SYTRAD	page 10
III.5 Commission d'appel d'offres	page 10
III.6 Les différentes commissions	page 11
III.7 Le personnel du SIRCTOM	page 12-13
IV – BILAN PAR SERVICE	page 14
IV.1 Les véhicules du SIRCTOM	page 14
IV.2 Le lavage des conteneurs	page 14
IV.3 La collecte des OMR	page 15
IV.4 Les collectes sélectives par PAV	page 16-18
IV.5 Les déchetteries	page 18-21
IV.6 Les opérations de communication	page 22-23
V – TONNAGES GLOBAUX	page 23
VI – COUTS DES SERVICES	page 24
VII – BUDGET	page 25
VII.1 Compte administratif 2021	page 25
VII.2 Investissements 2021	page 26
VII.3 Comptabilité analytique	page 27-29
VIII – PERSPECTIVES	page 30

I – TERRITOIRE

Le Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères existe depuis 1971 et se compose en 2021 de 47 communes regroupées au sein de 2 établissements intercommunaux (ARCHE Agglomération et la communauté de communes Porte de Drôme Ardèche). Le SIRCTOM affiche une population totale de 73 729 habitants (population DGF/source SYTRAD à fin 2021) réparties comme suit par commune :

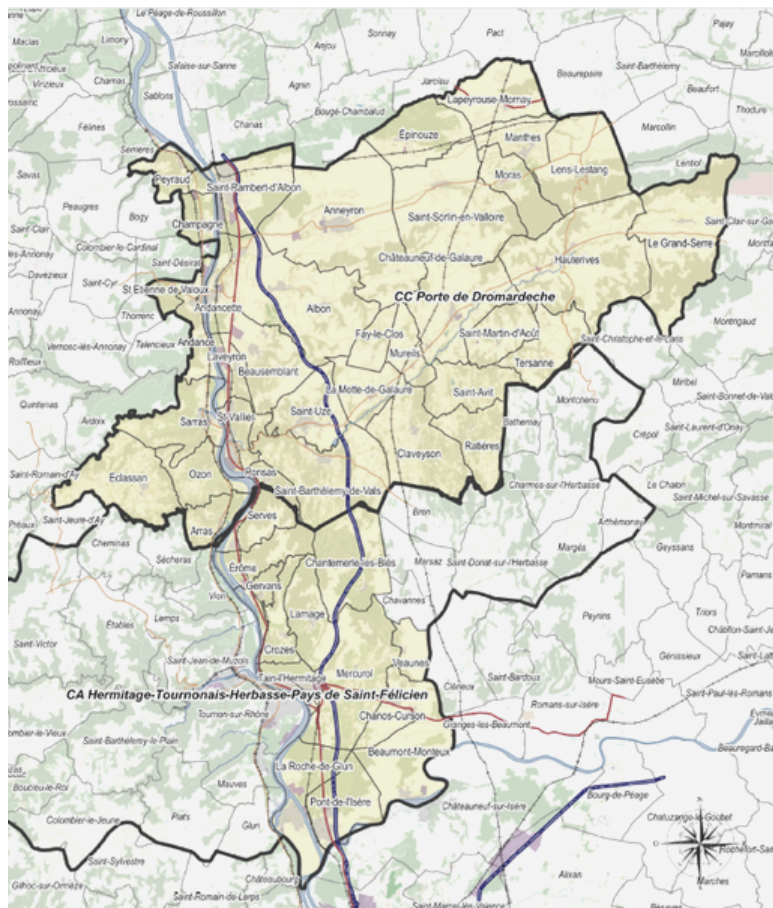
Communauté de Communes Porte de Drom'Ardèche 49 687 habitants

Albon - 2030
Andance - 1254
Andancette - 1395
Anneyron - 4183
Arras-sur-Rhône - 566
Beausemblant - 1479
Champagne - 612
Chateauneuf-de-Galaure - 2442
Claveyson - 915
Eclassan - 1100
Epinouze - 1569
Fay-le-Clos - 171
Hauterives - 2021
La Motte-de-Galaure - 823
Lapeyrouse-Mornay - 1255
Laveyron - 1245
Le Grand-Serre - 1014
Lens-Lestang - 957
Manthes - 683
Moras-en-Valloire - 709
Mureils - 478
Ozon - 404
Peyraud - 509
Ponsas - 541
Ratières - 293
Saint-Avit - 326
Saint-Barthélémy-de-Vals - 1915
Saint-Etienne-de-Valoux - 299
Saint-Martin-d'Aout - 411
Saint-Rambert-d'Albon - 6769
Saint-Sorlin-en-Valloire - 2358
Saint-Uze - 2123
Saint-Vallier - 4162
Sarras - 2287
Tersanne - 381

ARCHE Agglomération (Partie Hermitage) 24 042 habitants

Beaumont-Monteux - 1362
Chanos-Curson - 1128
Chantemerle-lès-Blés - 1326
Crozes-Hermitage - 689
Erôme - 838
Gervans - 565
Larnage - 1125
La Roche-de-Glun - 3422
Mercuriol-Veaunes - 2797
Pont-de-l'Isère - 3601
Serves-sur-Rhône - 755
Tain-l'Hermitage - 6434

I - TERRITOIRE



II – COMPÉTENCES

En 2021, le SIRCTOM a assuré la gestion des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Il a pour ce faire maintenu les différents moyens mis en œuvre les années précédentes :

- Ramassage des OMR selon la vitesse de remplissage des CSE/CE et selon le planning établi par le directeur technique tenant compte des besoins et des observations effectuées
- Collecte des produits recyclables (verre, corps plats et corps creux) déposés dans les PAV installés dans les ilots propreté.
- Réception des encombrants (gravats, métal, divers, déchets verts, etc.) sur les 5 déchetteries implantées sur son territoire. Sur toute l'année 2021, ses missions sont réalisées par la régie syndicale, à l'exception de la collecte et du transport du verre réalisés par un prestataire privé.
- Traitement des différents flux dans le cadre du transfert de compétence fait au SYTRAD (pour les OMR et les recyclables collectés au niveau des PAV) ou par contrat de prestation de services (filières en aval des déchetteries).



III – FONCTIONNEMENT

III.1. Conseil syndical

Le Conseil Syndical est l'instance plénière du SIRCTOM dans laquelle toutes les décisions importantes sont débattues et les délibérations prises. En application de l'article 6 des statuts syndicaux (« en application des dispositions de l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et à raison pour chaque collectivité d'un délégué et d'un délégué supplémentaire par fraction de 1 000 habitants population municipale INSEE publié au JO »), le Conseil Syndical compte 69 titulaires, chacun disposant d'une voix lors du vote.

Le Conseil Syndical a été convoqué 4 fois courant 2021 et s'est réuni 4 fois : les 28 janvier, 25 février, 1er juillet et 16 décembre. L'ensemble des membres du conseil syndical a été renouvelé courant 2020 lors des élections municipales. Les délégués syndicaux issus des conseils municipaux sont élus pour 6 ans (installation du nouveau conseil le 17 septembre).

En fin d'année 2021, le Conseil Syndical est composé de titulaires et autant de suppléants avec affectation nominative. La communauté de communes de Porte de Drom'Ardèche compte 35 communes et 47 sièges ; la communauté de communes d'ARCHE Agglomération compte quant à elle 12 communes et 22 sièges.

L'assemblée est ainsi constituée par les élus suivants :

COMMUNES

TITULAIRE (47) / SUPPLÉANT (47)

BEAUMONT-MONTEUX
CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLES
CROZES-HERMITAGE
EROME
GERVANS
LARNAGE
LA ROCHE-DE-GLUN

Michel BANC / Luc TARDY
Nicole MUCCHIELLI/ Céline DIAN
Patrick GUICHARD / Jeanine LAIGNEAU
Matthieu ROCHE/ Jérôme VENIER
Sandrine PEREIRA / René BILLON
Jean Marc KEHRWILLER / Philippe MILAN
Céline BELLE / Emmanuelle MORCEL
Michel GOUNON / Richard BETTON
Frédéric GIRANTHON / Patrick DELHAUME
Olivier VALETTE / Yolande HUSSON

MERCUROL-VEAUNES

Michel BRUNET / Véronique GRANGER
Alain SANDON / Aline PONSON
Alain FLEURET / Christophe FAURE
Pascal BIGI / Pascal BARGETON
Claude RENAUD / Patrick TOURET

PONT-DE-L'ISERE

Catherine CHOL-BERTRAND / Véronique METERY
Hubert TAVENARD / Cindy JULLIEN-PALETIER
Emmanuel GUIRON / Jean-René BREYSSE
Guy CHOMEL / Gariné SAUVAJON
Bernard MOULIN / Michelle SAUZET
Eric FAURE / Adrien BLAISE
Jean HERNANDEZ / Anne-Isabelle COLOMER

SERVES-SUR-RHONE
TAIN-L'HERMITAGE

III – FONCTIONNEMENT

COMMUNES

ALBON
ANDANCE
ANDANCETTE
ANNEYRON

ARRAS
BEAUSEMBLANT
CHAMPAGNE
CHATEAUNEUF-DE-GALAURE
CLAVEYSON
ECLASSAN
EPINOUCÉ
FAY-LE-CLOS
HAUTERIVES
LA MOTTE-DE-GALAURE
LAPEYROUSE-MORNAY
LAVEYRON
LE GRAND-SERRE
LENS-LESTANG
MANTHES
MORAS-EN-VALLOIRE
MUREILS
OZON
PEYRAUD
PONAS
RATIÈRES
SARRAS

ST-AVIT
ST-BARTHÉLÉMY-DE-VALS
ST-ETIENNE-DE-VALOUX
ST-MARTIN-D'AOUT
ST-RAMBERT-D'ALBON

ST-SORLIN-EN-VALLOIRE

ST-UZE

ST-VALLIER

TERSANNE

TITULAIRE (47) / SUPPLÉANT (47)

Pascal SERIGNE / Julien EUVRARD
Jocelyne SOUILLARD / Chantal FORCHERON
Virginie MEYRAND DELOCHE / Frédéric CHENEVIER
Alain LACROIX / Anthony RIGNOL
Pascale CLOUYE / Marie PLOU
Gwendoline DELHOMME / Annick GARCIA
Christian CROS / Martine NOIR
Christophe MONTET / Cyril SARZIER
Hervé GIBOT / Guy CARCEL
Norbert MOULIN / Sylvie SONNIER
Diane VIGIER / Céline BLAIN
Jean-Loup DUPIN / Catherine ROUCHETTE
Stéphane TRACOL / Virginie VALETTE CHANOINE
Laurence LECLERCQ / René CERAN
Gilles BABOIN / Claire LAFAURY
François CHARRIN / Laurent BRUNET
Laurence PEREZ / Denis COURMONT
Nicole DURAND / Michel JOVANOVIC
Patrick RICHARD / Thierry BUISSON
Jérémy AGERON / Jérémy VALENCON
François FAURE / Nadine BRUN
Gilles MORGUE / Lillian BRUN
Aurélien FERLAY / Patrice REBOULLET
Jean-Marc ROZIER / Alain NOIR
Ludovic GARCIA / Laurent BROLLES
André BIENNIER / Romain TEXIER
Jean-Luc ROUX / Lucie TROUILLET
Evelyne JAY / Marie-Pierre LACROIX
Claude BASTIN / Dominique MARIAUD
Danièle MALSERT / Isabelle GAMONDES
Gérard ROBERT / Gaëlle CIMINO
Josiane POMMARET / Ludwig MONTAGNE
Jean-Christophe GAMON / Christophe ORIOL
Aline HEBERT / Françoise REBATTET
Gérard ORIOL / Magali LERAT
Guillaume EPINAT / Rose Marie CHAUTANT
Nicole CHAZE / Marie Héléne RIOLS
Louis FAYOLLE / Hervé BERTHON
Ludovic LACROIX / Yves CHAREYRE
Guillaume LUYTON / Dominique ESCURE
Pauline GAILLARD / Thierry CLAVEL
Nadine COLLET / Samuel MACE
Pierre JOUVET / Stéphanie BRUNERIE
Patrice VIAL / Cindy MAURICE
Michel DESCORMES / Brigitte LACOUR
Jérôme CORNUD / Anne Charlotte RAVIER
Sébastien MOUZ / Caroline CORTIER

III – FONCTIONNEMENT

III.2. Bureau syndical

Conformément à l'article L 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical a délégué une partie de ses attributions au Bureau Syndical. Ce dernier est composé de 12 membres auxquels il convient d'ajouter l'ensemble des membres de l'exécutif (soit au total 18 personnes).

Le bureau syndical s'est réuni 4 fois courant 2021 : les 20 janvier, 24 février, 23 juin et 20 octobre. A chaque Conseil Syndical, la Présidente rend compte des décisions prises par le Bureau.

Les conseillers syndicaux membres du bureau syndical sont :
Virginie MEYRAND DELOCHE, Alain LACROIX, Laurence LECLERCQ, François CHARRIN, Laurence PEREZ, François FAURE, André BIENNIER, Guillaume EPINAT, Patrice VIAL, Michel DESCORMES, Jérôme CORNUD, Michel BANC, René BILLON, Céline BELLE, Michel GOUNON, Michel BRUNET, Jean HERNANDEZ.

III.3. Exécutif

Se réunissant régulièrement, l'Exécutif du SIRCTOM veille à la mise en œuvre des décisions prises par les organes délibérants (Conseil et Bureau Syndicaux). Fin 2021, il est constitué par :

- Laurence PEREZ, la Présidente,
- Michel BRUNET, le 1er Vice-Président en charge des finances,
- François CHARRIN, le 2e Vice-Président en charge de la communication,
- Guillaume LUYTON, le 3e Vice-Président en charge des déchetteries,
- Michel DESCORMES, le 4e Vice-Président en charge des matériels,
- Céline BELLE, la 5ème Vice-Présidente en charge des relations avec les éco-organismes et de la réduction des déchets.



III – FONCTIONNEMENT

III.4. Délégués au SYTRAD

Titulaires	Suppléants
PEREZ Laurence	ORIOL Gérard
JOUVET Pierre	VIAL Patrice
CHARRIN François	FAURE François
FERLAY Aurélien	LACROIX Ludovic
BRUNET Michel	MUCCHIELLI Nicole
LUYTON Guillaume	BIENNIER André
GIRANTHON Frédéric	ROCHE Matthieu

III.5. Commission d'appel d'offres

Elle est placée sous l'autorité de la Présidente du SIRCTOM et se compose de 5 membres titulaires et de 5 suppléants :

Titulaires	Suppléants
Michel BRUNET	Ludovic LACROIX
Patrice VIAL	Jean-Marc KEHRWILLER
Jean-Marc ROZIER	Jérémy AGERON
Diane VIGIER	Aurélien FERLAY
Céline BELLE	Aline HEBERT

Son rôle, après transposition des directives européennes de 2014, conformément au décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, a été fortement modifiée. Sa seule compétence est désormais l'attribution des marchés publics dont la valeur est égale ou supérieure au seuil européen. La CAO peut se réunir en présence des représentants du Trésor Public, de la Direction Départementale de la Protection de la Population et de toute personne qualifiée dument invitée.

L'ensemble des consultations menées en 2021 est le suivant :

Type de marché	Objet du marché	Titulaire du marché
MAPA	Acquisition Bom Grue	Trucks Solution St Vallier (26)
MAPA	Assurance Dommages aux biens	Infructueux

III – FONCTIONNEMENT

III.6. Les différentes commissions

Les missions confiées à chacune des commissions ont été définies par la Présidente et validées par l'Exécutif. Les conseillers titulaires et suppléants peuvent y participer. Il existe 6 commissions.

La commission finances est présidée par Michel BRUNET compte les conseillers suivants : Patrice VIAL, Alain LACROIX, Danièle MALSERT, Jean-Marc ROZIER Hervé GIBOT, Michel GOUNON, Guillaume EPINAT.

La commission Personnel présidée par Laurence PEREZ compte les conseillers suivants : Patrice VIAL, Claude BASTIN, Jean-Marc ROZIER, Claire LAFAURY.

La commission Communication présidée par François CHARRIN compte comme conseillère Laurence LECLERCQ.

La commission Déchetteries est présidée par Guillaume LUYTON compte les conseillers suivants : Gilles MORGUE, Jean-Loup DUPIN, Jocelyne SOUILLARD, Alain FLEURET, Claude BASTIN, Jérôme CORNUD, Sébastien MOUZ, Nicole CHAZE, Michel GOUNON.

La commission Matériels est présidée par Michel DESCORMES et ne compte pas de conseiller.

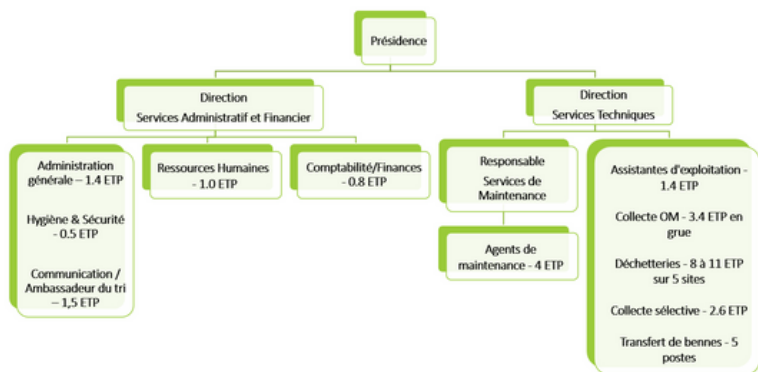
La commission Relations avec les éco-organismes et actions pour la réduction des déchets est présidée par Céline BELLE et compte les conseillers suivants : Hubert TAVERNARD, Virginie MEYRAND-DELOCHE, Françoise REBATTET.



III – FONCTIONNEMENT

III.7. Le personnel du SIRCTOM

En fin d'année 2021, le SIRCTOM comptait 35 postes (hors remplacements et renforts en CDD) organisés selon une décision de l'exécutif datant de novembre 2015 :



III – FONCTIONNEMENT

Bilan des formations

Voici les chiffres clés liés à la formation du personnel du SIRCTOM en 2021 :

- Moyenne des formations/agent = 2.64 jours,
- Total des jours de formation : 95 jours,
- Coûts pédagogiques 9411,88 € dont frais annexes 1369,61 € soit un total de 10781,49 €.

Plus précisément,

- 2 demandes ont été accordées, 2 refusées dans le cadre du Compte Personnel de Formation,
- 36 heures dans le cadre du CPF (hors préparation concours/examens),
- 3 jours dans le cadre de préparation aux concours,
- 60 heures ont été effectuées dans le cadre de la Formation d'Intégration des catégories C,
- 0 jour dans le cadre professionnalisation 1er emploi,
- 0 jour dans le cadre de la professionnalisation tout au long de la vie,
- 0 jour dans le cadre du perfectionnement.

Concernant les agents intérimaires :

- 113,5 heures soient 17,5 jours dans le cadre de la professionnalisation ,
- Coût pédagogique de 423,33 €, dont frais annexes 387,40 € soit un total de 810,73 €.

Absentéisme

Le service « Ressources Humaines » a suivi les arrêts de travail survenus au cours de l'année 2021. L'analyse de ces résultats doit permettre d'orienter les actions à mener en matière d'hygiène et sécurité, de prévention et d'information des agents. Le taux général (tout type d'absence et tout type de statut : fonctionnaire – CDI - CDD) est de 15.45 % (9.39% en 2020).

- 54 % des agents ont été absents (49 % en 2020),
- 648.5 jours d'arrêt en Accident du Travail (rappel : 21 jours en 2020) Accident du travail concernant 5 agents,
- Taux global hors accident du travail : 7.21 % (9.17% en 2020),
- 118 jours de congé maternité.

Les jours d'absentéisme (1216,5 au total pour 35 agents) se répartissent selon le service comme suit :

- 267 jours dans le service Administration (dont 118 jours en congé maternité),
- 338 jours au service Maintenance,
- 182,5 jours au service OMR,
- 44 jours au service Collecte Sélective,
- 385 jours au service Déchetteries.

IV - BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

IV. 1. Les véhicules du SIRCTOM

En 2021 le parc du SIRCTOM a continué d'évoluer et est donc ainsi constitué à la fin de l'année 2021. Le kilométrage parcouru au cours de l'année s'élève à 434 237 km. La consommation globale sur l'exercice est de 227 664 litres de GO pour un coût global de 353 648 €. A titre indicatif, le prix moyen du litre de GO sur l'année 2021 était de 1.38 €.



IV. 2. Le lavage

Le SIRCTOM assure en régie directe le lavage et la désinfection des conteneurs semi enterrés ou enterrés destinés aux ordures ménagères résiduelles. Les opérations sont faites par la régie syndicale, avec une unité de lavage spécialisée qui arrive sur les îlots propreté à la suite du camion de collecte pour intervenir sur un conteneur vide.

Le conteneur en acier est rentré dans la cellule de lavage pour y être soumis à un jet HP, aussi à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les eaux sales sont contenues dans une cuve du camion.

Le cuvelage béton est nettoyé à la lance par l'opérateur et les liquides présents en fonds de cuvelage aspirés par le camion : aucune pollution du milieu n'est à déplorer.

Le camion a une autonomie de travail correspondant à 10 unités/jour. La campagne de lavage débute chaque année à la mi-mars.

Depuis 2019, pour répondre aux nombreuses demandes de lavage, le SIRCTOM s'est doté d'un camion VL avec nettoyeur Haute Pression qui permet d'effectuer le lavage extérieur des conteneurs et PAV (notamment tambours et abords des îlots) environ 3 fois/an en complément du lavage réalisé par la berce PL une fois par an. Il permet également de répondre aux sollicitations exceptionnelles beaucoup plus rapidement.

IV - BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

IV. 3. La collecte des ordures ménagères résiduelles

En fin d'année 2021 le syndicat dénombre 730 conteneurs OMr (CSE et CE) et collecte 14 374, 77 tonnes de déchets (rappel 2020 : 14 159, 08 tonnes).

Pour information la collecte nécessite l'équivalent de 15 jours de travail/semaine, en postes cumulés, dont 2 tournées sont assurées en 2ème poste (12h -19h).

Les ordures ménagères collectées sur le SIRCTOM ont été livrées au CVO (Centre de Valorisation Organique) de St Barthélémy de Vals dont l'exploitation est assurée par le prestataire désigné du SYTRAD.

En 2021, le SIRCTOM a généré 194,97 kg d'OMR/hab./an (rappel 2020 : 192.50 kg/hab.). La production d'OMR est ainsi en hausse de 1.28 % par rapport à l'année 2020, alors que la population de référence croit de + 0.27%.



IV – BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

IV. 4. Les collectes sélectives – Points d'Apport Volontaire (PAV)

Depuis 1997, le SIRCTOM a mis en place des Points d'Apports Volontaires (PAV) sur lesquels ont été placés 3 colonnes différentes pour la récupération des matériaux :

- Papiers et cartons également dénommés « corps plats »,
- Emballages plastique et métallique, autrement appelés « corps creux »,
- Emballages en verre.

Le SIRCTOM effectue l'enlèvement des corps plats et corps creux ; la prestation relative au verre est confiée à une entreprise privée SAS GUERIN.

La régie syndicale intervient avec des camions assurant la compaction des recyclables : cela permet d'économiser des trajets vers le centre de tri situé à Portes-lès-Valence.

Deux chauffeurs (outre 1 remplaçant) titulaires de l'attestation « grue auxiliaire » obligatoire et du CACES grue (habilitation professionnelle non obligatoire en FPT) assurent ce service 5 jours par semaine (journée de travail de 7 heures, à partir de 4 heures du matin).

Les colonnes d'apport volontaire sont vidées selon un planning fixe, qui intègre 1 passage toutes les semaines pour la majorité des sites. Ceux étant plus utilisés sont collectés toutes les semaines voire après demande des communes.

920 unités aériennes de 3 ou 4 m3 sont opérationnelles sur le territoire syndical :

- 320 unités pour la collecte des corps plats
- 320 unités pour la collecte des corps creux
- 320 unités pour la collecte du verre

Pour rappel, le réseau de PAV sélectifs est une base fondamentale dans la définition du maillage du territoire dans le cadre des ilots propreté ; l'objectif final étant que tous les ilots propreté offrent des équipements pour les 4 flux (OMR/ verre/ corps creux/ corps plats).

En 2021, les camions de collecte sélective ont ramassé sur les PAV (hors déchetteries) :

- 2640,31 tonnes de verre (prestation assurée par un prestataire privé) (en 2020 : 2613,90 tonnes soit + 1.01 %),
- 1886,92 tonnes de corps plats (régie syndicale) (en 2020 : 1838,34 tonnes soit + 2.63 %),
- 773,46 tonnes de corps creux (régie syndicale) (en 2020 : 734,32 soit + 5.33 %).

IV – BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

Papiers-cartons (corps plats)

3052.68 tonnes sont collectées en 2021 entre les prestations assurées sur les PAV et les bennes de déchetteries. Cela conduit donc à un ratio de 41.40 kg/habitant : ratio en nette hausse par rapport à 2020.

Ces matériaux sont livrés au Centre de Tri du SYTRAD (à Portes-les-Valence) pour y être triés et conditionnés avant valorisation dans les différentes filières de recyclage.

Sur l'année 2021, la valorisation des corps plats est assurée par :

- « Journaux-magazines » : UPM – Chapelle d'Arblay (usines principalement en Allemagne),
- « Cartonnettes & gros cartons », issus des colonnes d'apport volontaire ou des bennes de déchetteries : SAICA Paper Champblain à Laveyron.

Emballages plastique et métallique (corps creux)

773,46 tonnes ont été collectées sur les P.A.V. et les colonnes installées sur les 5 déchetteries, soit + 5.33% par rapport à 2020.

Cela représente un ratio de 10.49 kg/habitant.

Ces matériaux sont livrés au Centre de Tri du SYTRAD (à Portes-les-Valence) qui les trie et les conditionne afin de permettre une valorisation dans les différentes filières de recyclage indiquées par Eco Emballages :

- Acier : GDE – Portes les Valence (qui expédie vers des aciéries en France et Espagne),
- Aluminium : Cornec – 77 Région Parisienne (puis des fonderies en Europe),
- Briques alimentaires : Val'Aura – France (pour valorisation en papeteries espagnoles),
- P.E.T. (Polyéthylène) clair : APPE (Côte d'Or) pour recyclage chez Refresco (Margès 26),
- P.E.T. foncé : Freudenberg Politex (Colmar 68)
- P.E.H.D. (Polyéthylène Haute Densité) : MPB qui les régénère dans l'Ain.

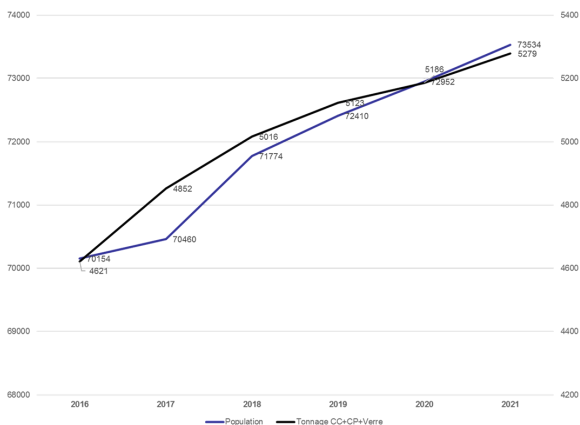
Verre

2640,31 tonnes ont été collectées sur les PAV et les colonnes installées sur les déchetteries, soit un ratio de 35.81 Kg/habitant. La collecte sélective de ce flux recyclable stagne par rapport à 2020.

Cette collecte est effectuée par un prestataire privé, GUERIN Logistique – Avignon (84). Le gisement collecté dans les colonnes d'apport volontaire est directement acheminé vers l'usine de traitement de St-Romain-le-Puy (42) pour y être mis en conformité avec les usines verrières voisines.

IV – BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

Evolution de la population CC/CP/VERRE de 2016 à 2021



IV.5. Déchetteries

Pour mémoire les 5 déchetteries du SIRCTOM sont situées, pour le département de la Drôme à : Andancette, Châteauneuf-de-Galaure, Mercuriol-veaunes, Saint-Sorlin-en-Valloire et à Sarras pour l'Ardèche. Toutes ces déchetteries sont ouvertes aux particuliers. Cependant, seules les déchetteries de Mercuriol-Veaunes, Saint-Sorlin-en-Valloire et Andancette sont accessibles aux professionnels. En effet, les déchetteries de Sarras et Châteauneuf-de-Galaure sont désormais réservées aux particuliers seulement.

Le SIRCTOM, via une convention passée avec ARCHE Agglomération, accueille à la déchetterie de Sarras les populations des communes de Sécheras, Vion, Saint-Jean-de-Muzols, Etables, Lempis et Cheminas.

Ce sont ainsi 8 à 12 agents qui assurent l'accueil en déchetteries, selon la saison et la fréquentation des usagers. Les horaires d'ouverture des déchetteries, mis en place en 2014, du lundi au samedi inclus :

- 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 en été
- 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 en hiver.

Les horaires évoluent selon les dates nationales du changement d'horaire « hiver/été ».

IV - BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

Toutes les déchetteries accueillent les particuliers et les artisans qui peuvent déposer les matériaux suivants : papier-cartons, déchets ménagers spéciaux (pour les seuls particuliers), déchets verts, gravats, bois, métaux et déchets électriques et électroménagers, pneumatiques, batteries, déchets divers (« tout-venant »), huile de vidange, cartouches d'imprimantes et néons usagés dans des bennes ou autres réceptacles prévus à cet effet.

Les professionnels acquittent une redevance semestrielle dont la tarification évolue chaque année selon la volonté et les besoins financiers du syndicat.

Tous les usagers doivent se présenter munis d'une carte d'entrée délivrée par le SIRCTOM :

- Soit par l'intermédiaire des Mairies pour les particuliers, sur présentation d'un justificatif de domicile,
- Soit directement au siège du SIRCTOM à Andancette sur présentation d'une pièce attestant des références de SIRET pour les professionnels. Démarche possible également par courrier adressé au siège ou via le site INTERNET du SIRCTOM.

Quatre camions spécialement équipés d'un bras hydraulique assurent l'enlèvement et le transport des bennes des différents matériaux vers les filières de traitement adéquates : plateforme de compostage pour les déchets verts, récupérateurs de métaux, Centre de Tri du SYTRAD pour les cartons, entreprises de Travaux Publics pour les gravats.

Amiante

Le SIRCTOM continue de réceptionner les déchets en amiante lié sur 2 de ses 5 déchetteries : Mercuriol et Sarras, le samedi en alternance sur chacun de ces 2 sites. Les dépôts sont limités à 10 plaques par apport quotidien, d'une longueur maximale de 2 m.

En 2021, ce sont 78,45 tonnes qui ont été collectées (pour rappel 2020 : 55,00 tonnes réceptionnées sur l'ensemble des 5 déchetteries malgré le contexte sanitaire).

Depuis le début de l'année 2021, une participation financière modique de 15 euros est demandée aux usagers déposant de l'amiante. Cette évolution voulue par le nouvel exécutif est destinée principalement à sensibiliser le public à la dangerosité du produit. En contrepartie de cette participation, le SIRCTOM remet à chaque déposant un kit de protection composé d'une combinaison, d'un masque, de sur-bottes, de gants et d'un rouleau de film plastique pour emballer les déchets.

Matériaux divers

23 365,318 tonnes ont été réceptionnées sur les 5 sites en 2021 (tous matériaux confondus hors toner d'impression, capsules et tubes néon), soit une diminution de 10,48 % par rapport à 2019. Cette baisse semble être due à la fermeture des sites pendant plusieurs semaines.

A noter que si les métaux et papiers/cartons occasionnent des recettes, pour autant le montant reversé au SIRCTOM ne permet pas de couvrir les frais occasionnés par la réception, le transport et le traitement nécessaire avant recyclage des produits.

A noter également que les 5 déchetteries du SIRCTOM acceptent les déchets spéciaux engendrant ainsi des charges supplémentaires.

IV – BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

Récapitulatif des tonnages par matériau (en tonne)

Nature du déchet	Année 2020	Année 2021
Métaux	1351,72	1350,46
Bois	3234,01	3019,56
Divers	5418,45	5476,27
Végétaux	4841,97	5127,12
Gravats	7412,80	8222,29
Cartons	991,76	1165,76
Batteries	21,865	21,1
Huiles usées	41,38	48,50
DDM	51,363	43,2
Piles usagées (Corepile)	7,513	8,2
Pneumatiques	34,73	33,20
Polystyrène (en big bags)	143	193
Gaz (bouteilles)	200	261
Eco mobilier	1283	1893
Eco système	745	781,24
Aliapur	44,28	45
PE-PP	0	61,120
Amiante	non communiqué	80,2

Fréquentation

Le système de contrôle d'accès a été totalement renouvelé début 2019 et est opérationnel pour les 5 déchetteries. Cependant la fermeture des sites pendant plusieurs semaines ne permet pas d'utiliser cet indicateur efficacement.

	Total PROFESSIONNELS	Total PARTICULIERS	Total FREQUENTATION
Déchetterie de ANDANCETTE	2493	29 864	33403
Déchetterie de CHATEAUNEUF DE GALAURE	67	17 292	17608
Déchetterie de MERCUROL VEAUNES	2672	41 459	45214
Déchetterie de SAINT SORLIN EN VALLOIRE	862	15 730	17014
Déchetterie de SARRAS	121	20 300	21076
Total	6215	124 645	134315

IV – BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

Rouleau compacteur

Depuis septembre 2018, le SIRCTOM a acquis un rouleau compacteur destiné à optimiser les rotations des camions bennes du secteur Transfert.

Courant 2020, le conseil syndical a validé l'achat d'un deuxième rouleau qui est stationné à la déchetterie de Mercuriol-Veaunes, optimisant ainsi le remplissage des bennes et économisant au compacteur mobile des allers-retours dans le sud du territoire. Au total, en 2021, 3 971 bennes ont été transférées soit 12 bennes de plus qu'en 2020. Au total, le tonnage transféré au cours de l'année s'élève à 24 362 tonnes soit + 4.27 % que l'an passé.

Prestataires

Déchets verts	BIO VALOR (Pont de l'Isère) Beauséjour, 26600 Pont-de-l'Isère
Déchets verts broyés d'Andancette	CVO - Saint Barthélémy de Valls
Encombrants	Arc en Ciel Recyclage (Beaurepaire) Rue Agutte Sembat, 38270 Beaurepaire
Métaux	Andancette/Sarras/ SSV : Recyclage 26 - Beausemblant CdG / Mercuriol : Nego Métal - Romans
Bois secteur Nord (SSV/ Sarras/ Andancette)	Arc en Ciel Recyclage (Beaurepaire) Rue Agutte Sembat, 38270 Beaurepaire
Bois secteur Sud (CdG / Mercuriol)	Valorsoil (Mondy) Quartier Mondy, BP 84, 26300 Bourg-de-Péage
Gravats secteur Nord (Mercuriol/ Sarras/ Andancette)	Delmonico Dorel (Albon) Vermenas, 26140 Albon
Gravats secteur Sud (CdG / SSV)	Arc en Ciel Recyclage (Beaurepaire) Rue Agutte Sembat, 38270 Beaurepaire

IV - BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

IV. 6. Opérations de communication

Après une année rythmée et contrainte par la crise sanitaire, les interventions scolaires ont repris courant 2021 avec un fort succès. Les opérations de communication, jusque là freinées, ont pu reprendre, déclinée sous différents formats.

- Interventions scolaires

76 classes ont bénéficié d'une intervention de nos ambassadrices du tri soit 152 animations (à raison de 2 par classe). Cela représente 1 578 élèves sensibilisés.

Les séances sont axées sur le temps de dégradation du déchet, la présentation des consignes de tri, l'intérêt du recyclage, la notion de matière première, les pistes pour créer moins de déchets et mieux consommer, les alternatives à la production des déchets et les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la Terre).

- Interventions en conseils municipaux

Des interventions en conseils municipaux ont été demandées par 16 communes du territoire. Six communes ont fait cette même demande en 2020. Ces présentations ont pour but de rendre transparents les moyens et les actions du SIRCTOM.

- Journée Portes Ouvertes

En novembre 2021 a eu lieu la première journée Portes Ouvertes du SIRCTOM. Au programme : des ateliers de décorations de Noël '100% récup', des visites de la déchetterie, des démonstrations de matériel, un concert de Larsen Park, des jeux en bois loués pour tous les âges et un moment officiel. Cette journée était l'opportunité pour les habitants de mieux connaître le travail du syndicat tout en étant sensibilisé au recyclage et à la réduction des déchets.

- Présence numérique

Le SIRCTOM est resté présent via son site web et sa page Facebook créée l'an passée. La présence du syndicat sur ce réseau social a pour but de diffuser des informations sur l'actualité du syndicat, le tri, le devenir des déchets, les gestes zéro déchet, les éco-organismes partenaires du syndicat, etc. Il est ainsi un outil dans notre démarche de sensibilisation au bon geste de tri et à la réduction des déchets.

- Extension des consignes de tri

Le SIRCTOM a déployé un plan de communication spécifique pour commenter, expliquer et promouvoir l'évolution du geste de tri. En plus de notre rôle de relais lors de manifestations, nous avons veillé à communiquer largement les nouvelles consignes de tri (rendues possibles grâce à CITEO et SYTRAD à partir du 4 octobre 2021) via différents canaux :

sur notre site web, sur notre page Facebook, par voie postale, à travers des visuels sur nos camions, sur nos îlots de propreté, via nos interventions scolaires et en centres de loisirs, via des publications presse et publications municipales, et par le biais d'une conférence de presse.

IV - BILAN DES SERVICES OPERATIONNELS

Calendrier d'intervention du SIRCTOM pour communication des ECT

Date	Evènement	Lieu	Eco-organisme mis en lumière
Septembre			
Samedi 4	Forum des associations	Lens-Lestang	CITEO
Jeudi 9	Tour cycliste féminin international de l'Ardèche	Anneyron	CITEO, Refashion, eco DDS, eco system, eco mobilier
Samedi 11	Forum des associations	Chateauneuf-de-Galaure	CITEO
Lundi 13	Réunion des associations	Saint Sorlin en Valloire	CITEO
Jeudi 16	Réunion des associations	Chantemerle les blés	CITEO
Samedi 18	Opération Nettoyons la Nature	Ponsas	CITEO, Refashion, eco DDS, eco system, eco mobilier
Samedi 18	Foire de Saint Uze	Saint Uze	CITEO
Jeudi 23	Forum de l'emploi	Saint Rambert d'Albon	CITEO
Vendredi 24	Opération Nettoyons la Nature	Anneyron (MFR)	CITEO, Refashion, eco DDS, eco system, eco mobilier
Samedi 25	Matinée nettoyons la nature	Saint Uze	CITEO, Refashion, eco DDS, eco system, eco mobilier
Octobre			
Vendredi 1	Conférence de Presse	Andancette	CITEO
Samedi 2	Réunion publique	Peyraud	CITEO
Jeudi 7	Semaine bleue	Champagne	CITEO
Mardi 12	Réunion des associations	Lapeyrouse-Mornay	CITEO
Lundi 18	Réunion ECT	Beaumont Montoux (regroupe ECT)	CITEO
Mardi 19	Réunion ECT en Conseil municipal	Arras-sur-Rhône	CITEO
Vendredi 22	Réunion	Mureils	CITEO
Novembre			
Lundi 8	Réunion ECT + présentation du syndicat	Tersanne	CITEO
Mardi 9	Réunion	Laveyron	CITEO
Samedi 20	Journée Portes Ouvertes	Andancette	CITEO, Refashion, eco DDS, eco system, eco mobilier
Lundi 29	Conseil Municipal	Saint Vallier	CITEO
Décembre			
Jeudi 2	Soirée réduction des déchets	La Motte de Galaure	CITEO

V - TONNAGES GLOBAUX

L'évolution des tonnages (exprimée en kg/habitant/an) est récapitulée dans le tableau ci-dessous. Pour rappel, les résultats de l'année 2020 sont impactés par la crise sanitaire avec la fermeture des déchetteries pendant plusieurs semaines.

ANNEE Collecte	2021	2020	2019	2018	2017
Population DGF considérée	73729	73534	72952	72410	71774
OMr	194.97	192.55	192.18	192.92	193.52
Collecte sélective (3 flux confondus)	71.89	70.53	70.30	69.27	67.63
Déchetteries	330.42	317.75	360.46	336.41	326.88
TOTAL / collectes	597.27	580.83	622.94	598.61	588.03

VI - COUT DES SERVICES

La participation financière demandée aux collectivités adhérentes est basée sur les mêmes paramètres que précédemment soit :

- la conteneurisation (volume en place)
- la collecte OM (maintien des paramètres (temps passé et population pondérée par fréquence de collecte) constatés en 2010)
- les autres prestations : collecte sélective, déchetteries, frais de structure (population)
- le traitement effectué par le SYTRAD (population SIRCTOM et cout SYTRAD)

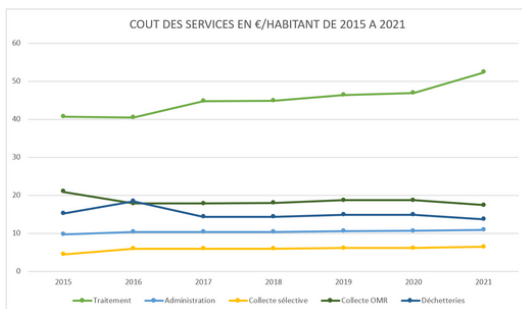
Le compte administratif 2021 permet de faire état d'un coût net (dépenses - recettes hors participation) de service à hauteur de 91.34 €/habitant. La répartition peut être présentée ainsi :

	€/habitant	€/tonne	€/an
Administration	10,25	17.16 (sur 44 037.72 tonnes)	755 666,00
Traitement	41,04	68.71 (sur 44 037.72 tonnes)	3 026 031,00
Collecte sélective	5,95	82.72 (sur 5 300.69 tonnes)	438 448,00
Déchetteries	14,31	43.32 (sur 24 362,26 tonnes)	1 055 373,00
Maintenance (dont conteneurisation)	1,74	8.95 (sur 14 374.77 tonnes)	128 638,00
Collecte OM	18,05	92.58 (sur 14 374.77 tonnes)	1 330 834,00
TOTAL	91,34	152,94 (sur 44 037.72 tonnes)	6 734 990,00

Le coût par habitant est en baisse de 6.20 % par rapport à l'exercice 2020 (pour mémoire + 0.61% entre 2019 et 2020). Le coût à la tonne est en baisse de 8.78%. Cette baisse est due en grande partie à la hausse des cours de reprise des matériaux et au meilleur contrôle d'accès des professionnels en déchetteries.

Un constat identique à celui dressé les années précédentes se profile cette année : près de 47 % des dépenses sont imputables aux traitements des déchets (OM, collectes sélectives et flux de déchetteries confondus), activité que le SIRCTOM n'exerce plus directement car :

- la compétence a été transférée au SYTRAD pour les flux « OMR » et « recyclables » collectés au niveau des points d'apport volontaire,
- les déchets réceptionnés en déchetteries sont confiés à des prestataires de service retenus à l'issue des procédures de consultation.



VII. BUDGET 2021

VII.1. Le compte administratif 2021

Dépenses totales : 9 382 884,09 €

Parmi les dépenses du syndicat en 2021 sont à considérer les données suivantes :

- Augmentation des dépenses à caractère général + 4.55 %/2020.
- L'entretien du parc PL est toujours élevé mais stable. (Soit + 36 500,00 €)
- Les frais de gardiennage ont connu une forte augmentation (soit + 10 000,00 €) ponctuelle au changement de réglementation pour l'accès des PRO en déchetteries.
- Hausse des coûts d'affranchissement lié à la communication engendrée par l'ECT.
- Coût du carburant : stabilisé par rapport à la prévision (mais cours actuel très élevé)
- Coûts des traitements : forte baisse par rapport aux prévisions soit - 260 000,00 €

Concernant les charges de personnels, on observe une stabilité des charges hors coût des intérimaires qui nécessite un abondement d'environ 200 000, 00 €. Ceci est dû à un fort absentéisme (maladie, AT, covid ...) obligeant à faire appel à des intérimaires.

A noter toutefois pour moduler ce chiffre l'encaissement de 63 363 € d'atténuation de charges salariales (remboursement de la part de notre assureur).

Concernant les charges SYTRAD (traitement), le montant prévisionnel étant connu lors de l'élaboration du budget.

Enfin, les charges d'emprunt sont en baisse constante (pas d'emprunt depuis 2016).

Recettes totales : 10 529 868,72 €

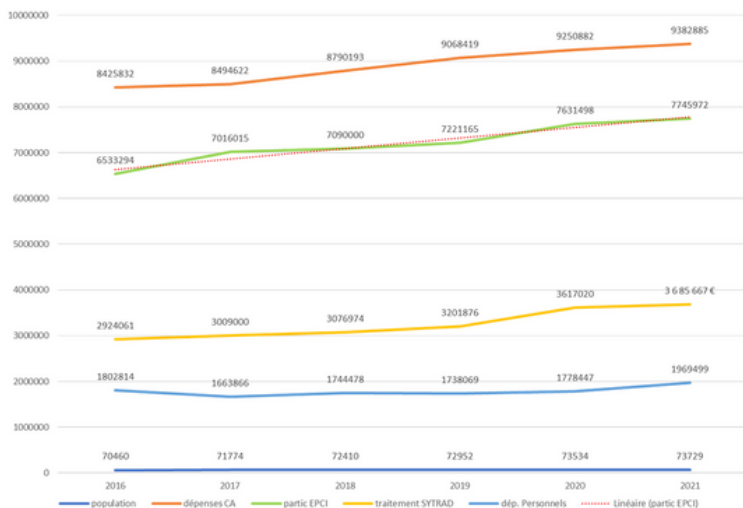
La clôture de l'exercice permet de dégager un excédent brut de 1 147 000,00 € (pour mémoire excédent 2020 : 470 000,00 €). Outre la reprise de l'excédent antérieur, le résultat 2021 résulte de plusieurs facteurs.

- Les cours de vente des matériaux ont connu une forte hausse permettant un accroissement important des recettes (+ 94 400,00€ pour le métal, + 27 000,00 € pour les DEEE). Les ventes de batteries ont rapporté plus de 10 000,00€ que la prévision (nombre collecté important).
- Les participations obtenues des différents Eco-organismes ont été plus importantes qu'attendues (CITEO : + 170 000,00 €, Eco Mobilier : + 7 700,00 €, Eco-TLC : 14 000,00 € (dont 2020)). A noter que les ventes via le marché des repreneurs du SYTRAD ont connu également une forte croissance due à la conjoncture économique du moment soit + 114 000,00 €.
- La redevance spéciale a également permis des encaissements en hausse, notamment auprès des professionnels avec + 91 000 € (efficacité des modifications d'accès aux quais), auxquels s'ajoutent les prestations aux ST des communes et autres ayant rapporté + 30 000 €.
- Enfin les cessions de matériels inutilisés ont rapporté 31 700,00 €.

Ce résultat doit permettre d'aborder avec sérénité les prochains challenges que le SIRCTOM aura à relever pour continuer à adapter l'outil au service des usagers. De plus, ce résultat permet au SIRCTOM, et ce pour la première fois depuis plusieurs années, de dégager un autofinancement suffisant pour payer sa dette en capital au BP 2022 (montant annuel 814 000 €).

VII. BUDGET 2021

EVOLUTION GENERALE DE 2016 A 2021



VII.2. Principaux investissements

Voici les principaux investissements du SIRCTOM :

- Dette en capital : 790 288,06€
- Amortissement/subventions : 39 211,84€
- Matériels informatiques : 9 030,37€
- Bennes ST : 34 882,00€
- Ilots propreté : 37 632,24€
- PAV : 34 650,00€
- Acquisition PL Transfert : 157 200,00€
- Travaux déchetterie de Mercuriol : 19 809,60€
- Matériels d'exploitation (Pack Mat, caissons compacteurs etc...) : 193 523,32€
- Travaux siège à Andancette : 20 156,15€
- Travaux en déchetterie (Sarras) : 38 550,00€
- Signalétique : 2 171,87€

Ces investissements sont financés par le SIRCTOM sur fonds propres (aucun recours à l'emprunt).

VII. BUDGET 2021

VII.3. Présentation analytique (méthode Compta Cout) de la comptabilité 2020

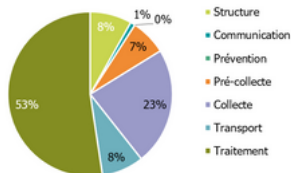
Compta Cout est un outil développé par l'intermédiaire de l'ADEME, adopté notamment par l'ensemble des collectivités adhérentes au SYTRAD.

Cet outil permet de déterminer les coûts consolidés par unité opérationnelle et donc de comparer les coûts des services entre établissements ayant des modes de fonctionnement identiques.

Ligne de la matrice	FLUX DE DÉCHETS										Total
	OMR	Verre	Non fibreux à corps creux	Fibreux corpaplats	Déchetterie Chateaufort	Déchetterie Sarraz	Déchetterie Mercuriol	Déchetterie Andancette	Déchetterie St Sorlin	Gestion du passif	
Charges de structure	303 866 €	22 270 €	52 049 €	47 786 €	33 560 €	52 600 €	60 739 €	57 482 €	38 628 €	- €	668 984 €
Communication	3 694 €	17 991 €	17 991 €	17 991 €	3 661 €	3 661 €	3 661 €	3 661 €	3 661 €	- €	75 972 €
Prévention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Pré-collecte	253 970 €	301 992 €	111 829 €	108 181 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	575 973 €
Collecte	485 001 €	140 975 €	226 059 €	235 367 €	114 534 €	161 298 €	199 739 €	182 153 €	141 475 €	- €	1 886 602 €
Transfert/Transport	- €	- €	5 836 €	7 502 €	91 023 €	141 997 €	170 286 €	171 121 €	110 560 €	- €	671 649 €
Traitement des déchets non dangereux	2 576 248 €	- €	235 806 €	185 302 €	143 054 €	241 765 €	267 948 €	257 947 €	155 549 €	108 568 €	4 172 189 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	- €	- €	- €	- €	17 532 €	28 878 €	24 695 €	15 932 €	13 857 €	- €	100 872 €
Autres charges	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CHARGES	3 622 779 €	283 229 €	637 898 €	587 118 €	403 363 €	630 204 €	727 068 €	688 274 €	463 730 €	108 568 €	8 152 240 €
Ventes de produits et d'énergie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Matériaux	- €	64 513 €	52 774 €	92 552 €	8 284 €	9 320 €	29 280 €	53 294 €	5 178 €	- €	315 195 €
Compost	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Energie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prestation à des tiers	- €	- €	- €	- €	- €	133 981 €	- €	- €	- €	- €	133 981 €
Autres produits	- €	- €	- €	- €	130 €	227 €	281 €	281 €	165 €	- €	1 084 €
Tous soutiens des sociétés agréées	46 007 €	31 360 €	337 580 €	365 927 €	13 573 €	16 544 €	23 021 €	16 022 €	13 491 €	- €	863 523 €
Rapports des subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	4 975 €	- €	- €	- €	- €	36 509 €
Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres à l'emploi	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	46 007 €	95 872 €	390 354 €	458 479 €	21 987 €	165 046 €	52 582 €	69 397 €	50 368 €	- €	1 350 292 €
TVA acquittée	302 254 €	22 554 €	44 820 €	39 939 €	25 395 €	42 429 €	47 005 €	50 053 €	28 141 €	10 857 €	613 446 €
TEOM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
REOM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Redevance spéciale et facturation à l'usager	130 496 €	- €	- €	- €	10 891 €	19 059 €	23 597 €	23 597 €	13 849 €	- €	221 489 €
Contribution des collectivités	848 623 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	- €	7 631 499 €
TOTAL CONTRIBUTIONS	979 119 €	847 860 €	847 860 €	847 860 €	858 750 €	866 918 €	871 456 €	871 456 €	861 709 €	- €	7 852 988 €

La répartition des charges est détaillée ci dessous. Trois points sont remarquables. Le traitement est le premier poste de charges (53 %), très supérieur à la moyenne nationale. La part de la collecte, elle, est faible, puisqu'elle représente 23 % des charges. Enfin, les produits représentent 14 % des charges en 2020.

Répartition des charges
Tous flux - Année 2020



	Charges en k€HT	%	Référentiel national 2018
Structure	669 k€	8%	7%
Communication	76 k€	1%	1%
Prévention	0 k€	0%	1%
Précollecte	576 k€	7%	4%
Collecte	1 887 k€	23%	40%
Transport	672 k€	8%	10%
Traitement	4 273 k€	53%	37%

VII. BUDGET 2021

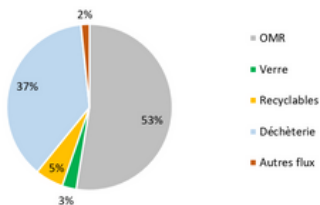
La hiérarchisation des postes de charges se présente comme suit :

	Charges HT	%
Traitement des OMR	2 576 K€	32%
Transport/traitement des Déchèteries	1 852 K€	23%
Collecte des recyclables	924 k€	11%
Collecte déchèteries	799 K€	10%
Collecte des OMR	739 K€	9%
Structure	669 K€	8%
Tri des recyclables hors verre	408 K€	5%
Passif	109 K€	1%
Communication	76 K€	1%
Total postes de charges	8 152 K€	100%

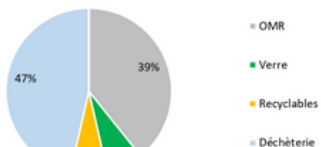
La part des différents flux de déchets soulève trois points intéressants :

- Les OMR représentent 53 % du coût, un peu inférieur au niveau national (56 %),
- Les déchèteries représentent 37 % du coût - supérieur au niveau national (28 %),
- La part de la collecte sélective est faible : 8 % (11 % au niveau national).

Répartition du coût aidé - Année 2020

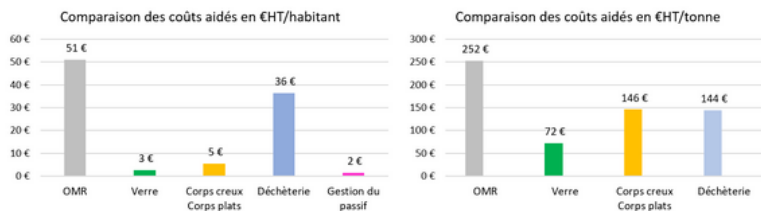


Répartition du ratio - Année 2020



VII. BUDGET 2021

Le coût des différents flux de déchets pointe une information essentielle. Le coût des déchets faisant l'objet d'un tri et orientés vers des filières de recyclage (collecte sélective, déchèteries) est bien moins élevé que les ordures ménagères résiduelles.



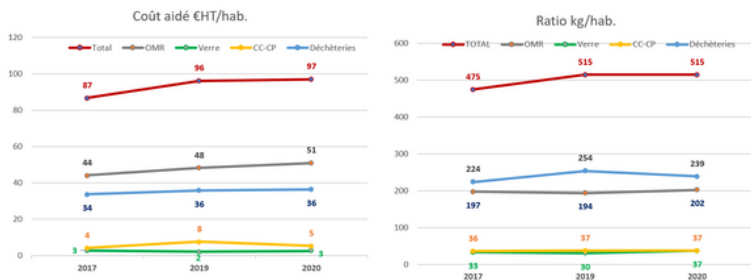
L'évolution des coûts depuis 2017 est détaillée dans les deux graphiques ci-dessous.

Le coût a augmenté de 10 €/hab. entre 2017 et 2020 :

- + 7 €/hab. (+ 16 %) pour les OMR,
- + 2 €/hab. (+ 8 %) pour les déchèteries.

En parallèle, les quantités de déchets ont augmenté de 40 kg/hab. (+ 8 %) :

- Augmentation des tonnages en déchèterie,
- Augmentation des OMR en 2020 (année particulière ?).



VIII. PERSPECTIVES

Le SIRCTOM poursuit le renouvellement du parc PL, outil indispensable au bon fonctionnement du service de collecte afin d'accomplir les missions qui lui sont dédiées.

Au-delà de l'extension des consignes de tri que le SIRCTOM a mis en œuvre sans difficulté à l'aide des moyens de communication dont il disposait, le syndicat a la volonté d'améliorer sa communication globale tant auprès des collectivités, des usagers, des partenaires publics afin de faire connaître ses missions, les outils dont il dispose et de promouvoir la réduction des déchets par la mise en œuvre de pratiques éco-responsables.

Il est utile de rappeler que le SIRCTOM adhère au projet de territoire UNI'D initié par le SYTRAD et destiné à uniformiser et densifier les actions dans le cadre d'un développement durable (réduction des déchets, valorisation, réemploi, réduction du gaspillage, communication ...)

Conclusion

Cette année encore, nous en venons à une même conclusion : participer activement à une collecte sélective des déchets et utiliser les déchetteries permet de limiter l'augmentation du prix de l'élimination dans sa globalité.

La gestion en régie directe par le syndicat (collecte OMr, déchetteries, collecte sélective) permet de maîtriser le coût des prestations.

Pour réduire les coûts mais aussi pour un intérêt environnemental, le besoin de communiquer, d'informer, d'alerter les usagers sur la nécessité d'améliorer le geste de tri, de réduire la production de déchets, d'utiliser le compostage, de respecter l'environnement se fait plus réduisant d'année en année.

